
SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 241. — Quarante-Heures, 241.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Le Pape condamne les modes inconvenantes, 242. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Messe du 1^{er} vendredi du mois, 246. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 247. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 248 ; France, 249 ; Belgique, 251 ; Allemagne, 251. — VARIÉTÉS : Les oeuvres de la maison de la Bonne Presse, 252. — LES LIVRES, 255.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 21 décembre. — IV de l'Avent. Du dim.

Lundi, 22. — S. THOMAS, ap. 2 cl.

Mardi, 23. — De la férie.

Mercredi, 24. — *Jeûne*. Vigile privilégiée de Noël.

Jeudi 25. — Noël. *dbl. 1 cl.*

Vendredi, 26. — S. ÉTIENNE, 1^{er} martyr, *dbl. 2 cl.*

Samedi, 27. — S. JEAN, ap. et évang. *dbl. 2 cl.*

Dimanche, 28. — LES SS. INNOCENTS, mart. *dbl. 2 cl.*

QUARANTE-HEURES

22 décembre. Franciscains de Québec. — 24, Hospice Guay. — 26, Hôpital de Fraserville. — 27, Couvent de Bienville.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LE PAPE CONDAMNE LES MODES INCONVENANTES

Oh ! qu'il est grave, qu'il est urgent, le devoir de répudier les exagérations de la mode, qui sont un fruit de la corruption chez ceux qui les ont inventées, et qui apportent une néfaste contribution à la corruption générale des mœurs !

S. S. Benoît XV aux membres de l' " Union féminine catholique " d'Italie.

L'anarchie des mœurs accompagne à peu près toujours l'anarchie des idées. Nous n'avons qu'à nous rappeler les époques de la Renaissance, de la Réforme et de la Révolution. Le dévergondage des esprits, en diminuant les vérités chez les fils des hommes, abaisse ce puissant rempart contre l'immoralité qu'est la saine doctrine. Depuis que la liberté de la presse, tant vantée par les esprits faux, a été établie dans le monde moderne la libre propagande de l'erreur, les mœurs se sont abaissées, dans certaines sociétés, du moins, jusqu'au niveau de la bestialité. On a vu, en effet, dans ces derniers temps, des gens réputés bien élevés se livrer à des danses qui portent des noms d'animaux, précisément parce qu'elles imitent les mouvements de la bête.

Pareillement, dans les modes, on en est venu à de telles audaces qu'un bon nombre de journaux, annonçant, dès septembre dernier, les toilettes féminines qui seraient portées, cet hiver, se plaisaient à citer cette parole révoltante d'un tailleur de New-York : " Le nu, telle sera la mode prédominante, cet hiver ". Et les annonces illustrées de certaine presse quotidienne venaient bientôt confirmer, par leur crudité stupéfiante, l'annonce impudente du tailleur américain pour dames.

Tailleur pour *dames* !... Sont-ce bien des *dames* qui vont oser se vêtir, ou plutôt se devêtir ainsi, dans les réceptions et

les bals de la saison qui commence? Hélas! il faut bien le reconnaître, le scandale des modes indécentes vient trop souvent des plus hautes classes de la société.

Disons-le donc, encore une fois, dans l'espoir d'ouvrir les yeux aux femmes chrétiennes qui ont la faiblesse de se plier aux exigences infâmes d'une mode sans pudeur : la vanité, Mesdames, fait de chacune de vous une occasion de péché, quand elle n'en fait pas une cause de péché ; vous semez le mal sur vos pas, et vous vous jugez non coupables. Comment osez-vous vous proclamer innocentes du scandale que vous portez inévitablement partout où vous vous montrez, et cela rien que par vanité? Car, nous n'allons pas jusqu'à supposer que vous ayez des motifs plus bas pour vous offrir ainsi en spectacle aux hommes. Restons même exclusivement sur le terrain de l'occasion de péché. Comment une femme chrétienne, qui sait très bien, à moins de ne rien savoir, que le catéchisme nous fait une obligation grave d'éviter les occasions de péché, peut-elle sciemment devenir elle-même une occasion, et pour plusieurs *prochaine*, de péché, et prétendre, en même temps, n'être coupable d'aucune faute? Prenez garde que le jugement de Dieu ne s'accorde pas avec le vôtre!

Femmes chrétiennes qui vous abusez jusqu'à ce point, écoutez cet enseignement du deuxième évêque de Québec, Mgr de Saint-Vallier : " Il n'y a rien de plus aisé que de se perdre quand on est dans la disposition de vouloir être vaine autant qu'on le peut sans pécher mortellement, et rien de plus sûr, pour les confesseurs, que de juger qu'une âme ne peut rien faire pour son salut et pour sa perfection pendant qu'elle est dans cette disposition... La vanité ouvre toutes les portes de l'âme, c'est-à-dire tous les sens, au démon de l'impureté." (Mandement contre " certains abus ", 22 décembre 1697).

Femmes chrétiennes qui vous oubliez jusqu'à paraître en public dans des costumes indécents, que voyez-vous dans les yeux des hommes qui vous regardent? du respect? Non : rien que de la basse convoitise, ou du mépris. Femmes chrétiennes qui ne craignez point de paraître à l'église dans des toilettes que la bonne éducation ne tolère pas même dans la rue, comment pouvez-vous oublier que c'est là " chose indigne de la profession.

du christianisme et encore plus de la sainteté de nos temples, et condamnée pour cet effet par la sainte Écriture, par le Saint-Esprit, dans les écrits des saints Pères et Docteurs et dans la Constitution de l'Église"? (Mgr de Saint-Vallier, *Ordonnance pour rémédier à "différents abus"*, 16 février 1691).

Et si vous ne voulez pas écouter la voix de nos évêques, refuserez-vous aussi d'écouter la voix des Papes?— "L'habillement immodeste des femmes, dit l'Édit de Pie VII du 17 septembre 1800, que les fidèles observateurs de la religion de Jésus-Christ ont toujours vu avec horreur et que n'ont pas même souffert les sociétés des païens qui n'étaient pas entièrement dérégées, a été de tous temps défendu par les saintes lois de l'Église. Aussi, les Souverains Pontifes, quand ils ont su que ce désordre, après avoir été réprimé, se reproduisait, ont renouvelé les ordres les plus sévères pour y mettre un frein."

C'est pour mettre un frein aux indécentes révoltantes des modes féminines d'aujourd'hui que Sa Sainteté Benoît XV adressait récemment, dans une audience qu'il daignait leur accorder, les très graves recommandations suivantes aux membres de l'*Union féminine catholique* d'Italie, et, par elles, aux femmes catholiques du monde entier, paroles salutaires, que nous nous faisons un devoir de reproduire ici textuellement (traduction de la *Croix* de Paris) :

"Hâtons-nous de nous réjouir de la résolution qui a été formulée : de travailler à ce que la femme ne se sente pas seulement le devoir d'être vertueuse, mais aussi celui de se montrer telle dans sa façon de se vêtir. Une pareille résolution implique la nécessité du bon exemple que doit donner la femme catholique : oh ! qu'il est grave, qu'il est urgent, le devoir de répudier ces exagérations de la mode, qui sont un fruit de la corruption chez ceux qui les ont inventées (la très digne présidente de l'Union féminine catholique vient de le faire très justement remarquer), et qui apportent une néfaste contribution à la corruption générale des mœurs !

Sur ce point, Nous croyons devoir insister d'une façon particulière : Nous savons, en effet, d'une part, que certaines façons de se vêtir, entrées aujourd'hui en usage parmi les femmes, sont dommageables au bien de la société, parce qu'elles provoquent au mal ; et d'autre part, c'est pour Nous un sujet d'étonnement et de stupeur,

on propage le venin, et l'on semble en ignorer l'action malfaisante ; on incendie la maison, et l'on paraît méconnaître la puissance destructrice du feu. Si l'on ne suppose pas cette ignorance, il devient impossible d'expliquer la déplorable extension qu'a prise de nos jours une mode si contraire à la modestie, qui devrait être l'ornement le plus beau de la femme chrétienne : autrement, comment une seule femme aurait-elle pu en arriver à porter un habillement indécent jusque dans le lieu saint, et à se présenter ainsi aux maîtres naturels, et les plus accrédités, de la morale chrétienne ?

Oh ! avec quelle satisfaction Nous avons donc appris que les adhérentes à l'Union féminine catholique ont inscrit dans leur programme le dessein de manifester leur vertu dans leur façon de se vêtir. En agissant de la sorte, elle rempliront le devoir rigoureux de ne point donner de scandale et de n'être point pour d'autres, dans le chemin de la vertu, une pierre d'achoppement ; elles montreront, en outre, qu'elles ont bien compris que leur mission dans le monde s'était élargie : elles doivent donner le bon exemple non seulement à l'intérieur de leur maison, mais aussi dans les rues et les places publiques.

La nécessité de cette conséquence est d'une importance capitale ; les femmes catholiques doivent se sentir obligées à la reconnaître, non seulement par une obligation individuelle, mais encore par un devoir social. Nous voudrions, en conséquence, que les nombreuses adhérentes à l'Union catholique féminine, réunies aujourd'hui en Notre présence, établissent entre elles une Ligue pour combattre les modes indécentes, pour ce qui les concerne tout d'abord, et, de plus, chez toutes les personnes et toutes les familles que leur influence peut atteindre. Il serait superflu de dire qu'une bonne mère ne pourrait jamais permettre à ses filles de céder aux fausses exigences d'une mode qui ne fût parfaitement réservée, mais il ne sera pas superflu de l'ajouter : plus élevé est le rang qu'une dame occupe et plus strict est son devoir de ne pas tolérer que ses visiteuses osent offenser la modestie par un habillement indécent. Un avertissement donné à temps empêcherait le renouvellement de l'audacieuse impertinence, qui viole les droits de l'hospitalité bien conçue, et peut-être l'écho du blâme arriverait-il opportunément à d'autres imprudentes faultrices de modes inconvenantes ; celles-ci comprendraient qu'elles ne doivent pas s'entacher plus longtemps d'indécences pareilles ou analogues

à celles que la sage dame aurait aussitôt réprochées dès le premier moment où elle les aurait remarquées.

Nous croyons que les pères et les époux, les frères et les parents des courageuses ligueuses, doivent voir de bon œil cette organisation contre les dérèglements de la mode ; Nous voudrions, certainement, qu'elle fût suscitée et favorisée de toutes façons par les pasteurs sacrés, qu'elle le fût même par tous les prêtres auxquels incombe le soin des âmes, partout où la mode a franchi les limites de la modestie ! Mais que Notre parole soit recueillie principalement par vous, ô très chères filles, qui avez déclaré vouloir exercer un apostolat au milieu du monde.

Qu'on ne croie pas, d'ailleurs, que le bon exemple serve seulement à l'œuvre éducatrice qui revient directement à la femme, au sein de la famille comme au dehors de la famille : le courage chrétien qui donne vie au bon exemple de la femme dans les milieux viciés de notre époque, et en face du débordement des modes indécentes, est au contraire le levier pour toute la mission de la femme au milieu de la société, car le langage courant lui-même exprime une vérité de sens commun quand il dit que la vertu s'impose. . .

Femmes chrétiennes de notre pays, selon que vous suivrez ou non ces augustes directions, la société canadienne restera chrétienne, ou elle deviendra païenne.

A. H.

LITURGIE ET DISCIPLINE

MESSE DU PREMIER VENDREDI DU MOIS

Q.— Pour avoir droit aux privilèges du 1er vendredi du mois, la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement suffit-elle, ou faut-il dire les litanies, l'amende honorable, ou autres prières en l'honneur du Sacré-Cœur ?

R.— Pour jouir des privilèges concédés par Léon XIII, la messe du premier vendredi du mois doit être accompagnée de pieux exercices en l'honneur du Sacré-Cœur approuvés par l'Ordinaire. Ces exercices peuvent aussi précéder ou suivre la messe, mais doivent avoir lieu le matin. " In iis Ecclesiis et Oratoriis, ubi Feria VI, quæ prima unoquoque in mense occurrit, peculiaria exercitia in honorem Divini Cordis, approbante loci Ordinario, mane peraguntur, Beatissimus Pater Leo XIII indulisit, ut hisce

exercitiis addi valeat Missa Votiva de Sacro Corde Jesu. . . ” (S. R. C., 28 juin 1889, n. 3712). La bénédiction solennelle, en conséquence, ne suffirait pas, mais il faut v.g. des hymnes, des litanies, une amende honorable ou une consécration en l'honneur du Sacré-Cœur.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Feu l'abbé Jules Lortie.— Samedi matin, le 13 décembre, au presbytère de Curran, Ont., est décédé M. l'abbé F.-X.-Jules Lortie, après une assez longue maladie.

Feu l'abbé Lortie est né à Québec, le 2 décembre 1867, de Henri Lortie, marchand, et de Marie-Ursule Drolet. Il fit ses études classiques au Séminaire de Québec et à l'Université d'Ottawa; il fut ordonné à Québec par S. E. le cardinal Bégin, le 23 octobre 1892. M. l'abbé Lortie alla exercer le ministère au diocèse d'Ottawa. Il fut vicaire à Aylmer (1892-93), à Buckingham (1893-96); curé de N.-D. de la Salette (1896-1906), et de Curran depuis 1906; il venait de donner sa démission comme curé de cette paroisse.

L'abbé Jules Lortie était le frère de feu l'abbé Stanislas-Alfred Lortie, du Séminaire de Québec.

Feu l'abbé E.-E. Langlois.— Lundi matin, le 15 décembre, est décédé à l'Hôpital Laval, à l'âge de 21 ans, M. l'abbé Eugène-Émie Langlois, élève de deuxième année du Grand Séminaire de Québec. Feu l'abbé Langlois était fils de M. Georges Langlois, marchand, de St-Georges-de-Beauce. Ses funérailles ont eu lieu jeudi matin, le 18, à St-Georges.

Assemblée de la Société Saint-Vincent de Paul.— Dimanche soir, le 14 décembre, la Société Saint-Vincent de Paul tenait une assemblée générale dans la grande salle du Patronage, côte d'Abraham. Cette réunion a eu lieu sous la présidence d'honneur de M. le chanoine Guimort, aumônier général. Étaient présents: M. l'abbé Alf. Langlois, curé du Sacré-Cœur, les RR. PP. Calmein, de Beauquesne et Rochette, du Patronage, les membres des Conseils supérieur et particulier, et sept à huit cents confrères et amis de l'œuvre, ainsi que les jeunes gens du Patronage et les Frères de St-Vincent de Paul.

Après la lecture d'un passage du Bulletin de la Société et du procès-verbal de la dernière réunion, le président-général de la Société, M. Magnan, fait un exposé du mouvement des œuvres et souhaite la bienvenue au nouvel aumônier général, M. le

chanoine Guimont, succédant à Mgr Hallé. D'après les rapports présentés dans l'après-midi, au Conseil particulier, M. le Président dit que les conférences de Québec secouraient actuellement 189 familles, soit 900 personnes. Ce nombre de familles est bien inférieur à celui des années précédentes à pareille date.

M. Magnan est d'avis que la fermeture des buvettes et la restriction du commerce de l'alcool a contribué pour une bonne part à réduire la misère dans notre ville. Des statistiques intéressantes sont fournies sur le " Club des Marins catholiques ", le " Comité des Sourds-muets ", l'" Œuvre du Patronage " et le " Chez-nous du soldat ", qui a fermé ses portes aux derniers jours de la démobilisation.

M. le Président fait connaître les résultats merveilleux obtenus par les Caisses d'épargne scolaires, établies dans les deux Patronages de Québec.

M. le Président-général présente ensuite M. l'abbé Langlois à l'assemblée. M. le Curé du Sacré-Cœur se lève aux applaudissements de l'assistance, et pendant une heure parle de l'" Apostolat des laïques " dans la société ; apostolat qui doit s'exercer en union avec l'Église et ses ministres.

Après quelques mots de remerciements de M. le chanoine Guimont à l'adresse du conférencier, la réunion s'est terminée par le Salut du Saint-Sacrement et la vénération de la relique de saint Vincent de Paul.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

Nouveaux cardinaux. — Au cours d'un consistoire secret tenu, le 15 décembre, S. S. Benoît XV a nommé sept nouveaux cardinaux. Ce sont :

- S. E. Mgr Philippe Camassei, patriarche de Jérusalem ;
- S. G. Mgr Valfré di Bonzo, nonce papal à Vienne ;
- S. E. Mgr Sili, vice camerlingue de la Sainte-Église ;
- S. G. Mgr Jean Soldevila y Romero, archevêque de Saragosse ;
- S. G. Mgr Alex. Kakowski, archevêque de Varsovie ;
- S. G. Mgr Edmond Dalbor, archevêque de Gnesen-Posen ;
- S. G. Mgr Adolf Bertram, évêque de Breslau.

Le Pape, outre ces nominations de cardinaux, a préconisé les archevêques et évêques nommés depuis le dernier consistoire.

Des sept cardinaux nommés, les trois premiers sont italiens, un est espagnol, deux sont polonais et le dernier est allemand.

FRANCE

Consécration de la Basilique.—La grandiose cérémonie de la consécration de la Basilique de Montmartre, qui a eu lieu le 16 octobre dernier, depuis longtemps préparée et attendue, a magnifiquement couronné le Vœu National de 1870-71 et de cinquante ans de générosités et d'efforts. La cérémonie, favorisée par un temps superbe a été merveilleusement belle. Cent dix cardinaux, archevêques et évêques entouraient S. E. le card. Vico, légat du Saint-Père. Un nombre immense de fidèles n'a pu trouver place dans le temple. Le chœur était rempli, au centre, par les évêques, du côté de l'épître, par le clergé, et du côté de l'évangile, par des amiraux, des généraux, des représentants du Sénat, de la Chambre des députés, du Conseil municipal de Paris, des diverses œuvres et une masse imposante d'officiers. C'est une grande date dans l'histoire religieuse de la France, un chapitre nouveau au livre des " Gestes de Dieu par la France ".

Cette église, commencée le 16 juin 1875, à la suite d'un vote du Parlement, n'est pas encore complètement terminée. Elle a coûté plus de quarante-huit millions de francs. On ne dirait pas qu'elle a coûté si cher. La cause en est dans le fait qu'on a dépensé millions sur millions dans les fondations. Le terrain de la colline de Montmartre n'étant pas ferme, on dut creuser quatre-vingt-trois puits de plus de cent pieds de profondeur et de quinze pieds de largeur où l'on éleva des piliers qu'on rejoignit par des arcades. Et c'est là dessus que l'on construisit la basilique, une grosse masse imposante et majestueuse, aux contours arrondis, couronnée d'un dôme byzantin, le tout travaillé avec beaucoup d'art. Cependant l'intérieur manque de perspective et ne donne pas l'impression d'élancement, d'immensité, de légèreté, de sérénité recueillie des cathédrales du treizième siècle.

Nominations épiscopales.—Le 1er août dernier, sur la proposition du Gouvernement français, Mgr C.-J. Ruch, évêque de Nancy, et Mgr Pelt, vicaire général de Metz, étaient nommés par le Saint-Siège, le premier, évêque de Strasbourg, en remplacement de Mgr Adolphe Fritzen, démissionnaire, et le second, évêque de Metz, en remplacement de Mgr Benzler, également démissionnaire.

Mort de Mgr Baunard.—Le 9 novembre dernier, dans la quatre-vingt-douzième année de son âge, Mgr Louis Baunard, recteur honoraire de l'Université catholique de Lille, s'endormait paisiblement dans le Seigneur. Jusqu'au dernier moment, il conserva sa connaissance et cet esprit lucide, cette bonté, cette onction douce et bienfaisante qui le faisaient aimer de tous ceux qui l'approchaient. Mgr Baunard était une des figures les plus belles et les plus attachantes du clergé de France et une des gloires des Lettres françaises.

Louis-André Baunard était né le 24 août 1828 à Bellegarde (Loiret). Il fit toutes ses études au Petit Séminaire d'Orléans, de 1841 à 1847, et reçut la prêtrise, en 1852, des mains de Mgr Dupanloup. Professeur de rhétorique, puis du cours supérieur de littérature institué par l'Évêque d'Orléans, au Petit Séminaire de la Chapelle Saint-Mesmin, il passa son doctorat ès-lettres, à Paris, en 1860. L'année suivante, il était reçu docteur en théologie à l'Université grégorienne. Chanoine honoraire d'Orléans en 1860, il fut successivement vicaire de la cathédrale, aumônier de l'École normale, aumônier du Lycée.

En 1877, les fondateurs de l'Université catholique de Lille jetèrent les yeux sur ce prêtre jeune encore et déjà parvenu à la notoriété par plusieurs ouvrages. Ils lui confièrent la chaire de patrologie, puis celle d'histoire ecclésiastique. Quand les Jésuites furent expulsés du Collège St-Joseph, à Lille, l'abbé Baunard accepta de devenir supérieur de cette maison, tout en conservant sa chaire à l'Université. En 1888, prélat de Sa Sainteté depuis 1884, Mgr Baunard fut nommé Recteur de l'Université. Pendant vingt ans, cette grande institution d'enseignement supérieur catholique, la citadelle du catholicisme dans le nord de la France, s'incarna, pour ainsi dire, en lui. Malgré l'ère de luttes religieuses, de persécutions, de proscriptions, que la France a traversée depuis 1880, il fit grandir et prospérer, davantage chaque année, l'Université qui lui était confiée.

En 1908, il avait alors quatre-vingts ans, il obtenait sa retraite et se retirait à Gruson, en face du champ de bataille de Bouvines. Et c'est là que, jusque dans les dernières années, Mgr Baunard a continué d'écrire des œuvres lues et admirées partout. Et à quatre-vingt-onze ans passés la mort l'a trouvé la plume à la main.

Mgr Baunard a immensément écrit et tel de ses ouvrages, le *général Sonis*, au jugement d'un écrivain réputé est le plus fier livre du siècle. Parmi ses œuvres, signalons particulièrement : *Le Doute et ses victimes*, (1860), *L'Apôtre saint Jean*, *Histoire de saint Ambroise*, *Histoire de madame Barat*, *Histoire de madame Duchesne* (1878), *Le vicomte Armand de Melun* (1881), *La Foi et ses victoires* (1882), *Histoire du cardinal Pie* (2 vols) (1884), *Le Collège chrétien* (2 vols), (1888), *Le général de Sonis* (1890), *Le cardinal Lavigerie* (1897), *La vénérable Louise de Marillac*, fondatrice des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul (1898), *Un siècle de l'Eglise de France* (1900), *L'Évangile du Pauvre*, *Ernest Lelièvre et les fondations des Petites Sœurs des Pauvres* (1904), *Philibert Vrau et les œuvres de Lille* (1906), *Vint années de rectorat* (1909) : *Le Vieillard* (1911).

Les funérailles de l'éminent prélat ont eu lieu à Gruson, le 13 novembre. LL. GG. Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, Mgr Charost, évêque de Lille, y assistaient ainsi que Mgr Lesne, recteur de l'Université, entourés des professeurs et des membres du Conseil d'administration des Facultés. On y remarquait aussi de nombreux prêtres et religieux de Lille et de la région.

Mgr l'Évêque de Lille, en sa qualité de chancelier de l'Université, prononça l'éloge funèbre du défunt. Au cimetière, après l'absoute présidée par Mgr de Cambrai, Mgr Lesne salua une dernière fois, dans un beau discours, celui qui a instruit, charmé, consolé tant d'âmes et dont les livres continueront à enseigner les secrets de cette "vie montante" qui fut la sienne.

M. Henri Bazire.—Le 23 juillet dernier, est décédé M. Henri Bazire, président d'honneur de l'A. C. J. F. Il a succombé aux suites de l'intoxication des gaz asphyxiants subis pendant la guerre.

Il était une des figures les plus en vue parmi les catholiques français.

BELGIQUE

Consécration de la Belgique au Sacré-Cœur.—Le 29 juillet dernier, la Belgique a été consacrée au Sacré-Cœur.

Dans le parc Élisabeth, à Bruxelles, à l'endroit où s'élèvera la basilique nationale au Sacré-Cœur, après une messe solennelle d'actions de grâces, à laquelle assistaient le Roi et la Reine, les Présidents des deux Chambres, les Évêques, les Ministres catholiques, des sénateurs, députés et une foule énorme de peuple. S. E. le cardinal Mercier a prononcé l'acte de consécration au Sacré-Cœur.

ALLEMAGNE

Lettre pontificale.—Au cours de l'été dernier, S. S. Benoît XV a envoyé aux évêques d'Allemagne une lettre dans laquelle Il souhaite que, la paix rétablie, les dommages de la guerre soient réparés au plus tôt par l'action de l'Église catholique.

Mort du cardinal de Hartmann.—Le 11 novembre dernier, est décédé, des suites d'une attaque de paralysie, S. E. le cardinal Félix de Hartmann, archevêque de Cologne. Il était âgé de 68 ans.

Né à Munster, en Westphalie, en 1851, ordonné prêtre en 1874, secrétaire de l'évêché de Munster en 1890, chanoine titulaire en 1903, vicaire-général en 1908, il fut élu évêque de Munster et sacré en 1911. En 1912, il fut promu archevêque de Cologne, en remplacement du cardinal Fisher, décédé. Il fut nommé Grand-Croix de l'Ordre du Saint-Sépulcre en 1912, bailli d'honneur de l'Ordre de Malte en 1914, et membre de la Chambre des Seigneurs de Prusse en 1916. Le 25 mai 1914, en même temps que S. E. le cardinal Bégin, il était créé cardinal-prêtre par S. S. Pie X.

Déclaration épiscopale.—Les évêques allemands, réunis à Fulda, ont déclaré que les articles de la nouvelle Constitution allemande n'o-

bligent pas les consciences catholiques, en ce qu'ils ont de contraire à la liberté de conscience catholique. C'est la résistance nettement proclamée aux lois mauvaises.

VARIÉTÉS

LES ŒUVRES DE LA MAISON DE LA BONNE PRESSE

PENDANT LA GUERRE

Résumons ici le rapport présenté par M. l'abbé Chardavoine sur l'action et les œuvres de la Bonne Presse pendant la grande guerre.

I. POUR LES SOLDATS

Afin de les aider à sauvegarder leur liberté de conscience, des formules furent distribuées aux soldats, qu'ils n'avaient plus qu'à signer pour affirmer leur intention d'être traités en catholiques : 62,000 furent envoyées, soit aux familles, soit aux curés, soit aux militaires eux-mêmes, ainsi que 12,500 chapelets et 72,000 médailles-scapulaires, 2,772 petits sachets contenant le nécessaire pour l'Extrême-Onction furent remis aux aumôniers et aux prêtres militarisés, qui, en outre, avec les autels portatifs, reçurent 79 millions de petites hosties. Enfin, pour les prisonniers internés en Allemagne, à la suite d'un appel de Mgr Baudrillart paru dans la *Croix*, furent rassemblés et expédiés environ 40,000 paroissiens et livres de prières.

Afin de parer à l'ennui des longues heures de désœuvrement passées dans les tranchées, dans les ambulances, dans les hôpitaux, dans les campements d'internement, l'Œuvre des saines lectures fut instituée, dont la première liste de souscription fut publiée dans la *Croix* du 22 décembre 1914, et la dernière, en bas de laquelle figurait un total général de 186,300 francs, en juin 1919. Grâce à elle, 13,485 colis de lectures furent adressés aux combattants, malades et blessés, et 2,110 aux prisonniers. Une organisation du Secrétariat général de la Bonne Presse permit, de plus, de faire envoyer gratuitement *le Pèlerin*, déjà lu, à 3,000 adresses. Il faut signaler encore ici quelques publications spéciales éditées par la Bonne Presse à l'intention des mobilisés ou à leur honneur, comme *Prières et Chants du soldat*, de multiples tracts, et surtout la *Grande Guerre*.

Pour les soldats sans famille auxquels nul ne s'intéressait, une souscription spéciale fut ouverte, qui atteignit 164,350 francs en

août 1919, et qui provoqua aussi des " *correspondantes de guerre* " au nombre de 5,000, facilita l'envoi de 18,000 colis de vêtements, vivres et douceurs aux combattants de cette catégorie, et de 8,450 colis du même genre aux prisonniers en plus des bons livres et saines lectures et des objets envoyés directement par les " *marinées* ".

Notre-Dame du Salut et la Bonne Presse se sont aussi occupées des blessés. Sans parler de l'aide donnée par leurs membres aux hôpitaux un peu partout en France, une ambulance spéciale fut organisée sous le nom même de Notre-Dame de Salut, dans une salle prêtée par la Bonne Presse. Cet hôpital auxiliaire No 272 contenait 55 lits et a pu hospitaliser du 1er septembre 1914 au 13 février 1919, 1,418 officiers et soldats dont 7 seulement sont morts.

II.— POUR LES PRÊTRES MOBILISÉS

Le premier concours donné aux prêtres mobilisés le fut par le don de petits nécessaires pour l'Extrême-Onction qui contenaient, étole violette, ampoule des saintes Huiles et Rituel. Plus tard, ces objets furent enfermés dans la valise des autels portatifs. 13,200 rituels ont été imprimés spécialement pour le prêtres soldats.

C'est le 17 décembre 1914 que parut dans la *Croix* l'appel de Notre Dame de Salut en vue d'une souscription pour offrir aux prêtres mobilisés des autels portatifs. Quand cette souscription fut clôturée, le 1er mai 1919, elle avait permis de distribuer aux prêtres des armées françaises, ainsi qu'à ceux des armées alliées, 10,300 autels ou compléments d'autels, et de leur faire 18,500 envois de ravitaillement en linge sacré, cierges, vin et hosties (notamment 8,750,000 grandes hosties et 79 millions de petites). Pour ce résultat magnifique, la charité catholique avait donné 1,562,858 francs.

Par une faveur spéciale de Rome, un petit missel réduit fut édité grâce à la diligence de la Bonne Presse, qui par son exigüité et son format, pouvait être porté partout ; on en tira plus de 11,000 ; il n'en reste plus un seul exemplaire.

Pour faciliter aux prêtres la lecture du bréviaire, on publia de petits fascicules hebdomadaires contenant jour par jour tout ce qu'il fallait lire pour la messe et pour l'office. Chaque semaine, la Bonne Presse a expédié en moyenne 6,000 exemplaires de ces fascicules.

A partir du 15 février 1915 jusqu'au 15 février 1919, elle publia le *Prêtre aux armées*, bulletin bimensuel qui fut un précieux stimulant pour la piété et l'apostolat de ses 12,000 lecteurs.

Une association fraternelle de prière entre tous les prêtres et clercs mobilisés en fut la conséquence.

Pour aider le zèle des prêtres, l'Œuvre des "saines lectures" et celle des "sans famille" leur ont fourni des livres d'études ou d'agrément formant de petites bibliothèques à l'usage de leurs compagnons, et même 72 bicyclettes afin de faciliter leur ministère du dimanche. Afin d'atténuer les difficultés de leur vie matérielle, des honoraires de messes leur furent remis par l'intermédiaire de leurs Ordinaires par la souscription ouverte en vue de faire célébrer le saint Sacrifice pour les âmes des soldats défunts.

Enfin, pour glorifier l'œuvre du clergé pendant la guerre, la Bonne Presse projette de publier le *Livre d'Or du Clergé et des Congrégations pendant la grande guerre*, dont les frais sont évalués à près de 200,000 francs.

III.— POUR LES VICTIMES DE LA GUERRE

Dès le début, le Noël intéressa ses lecteurs aux enfants des combattants ; il créa l'Œuvre des layettes qui en distribua 8,000, représentant une valeur de 600,000 francs.

L'Œuvre des orphelins de la mer, qu'abrite la Bonne Presse, autorisée en 1917, a constitué une section spéciale pour les orphelins de la guerre, a pu adopter selon l'esprit de ses fondateurs 663 orphelins de matelots et 109 orphelins d'officiers de marine pour lesquels elle a reçu et versé jusqu'au 1er août dernier 151,875 francs.

Le Noël a créé une institution identique visant l'ensemble des orphelins ; depuis l'origine elle a adopté 3,000 enfants pour lesquels elle a reçu du 15 juin 1915 jusqu'au 1er octobre dernier 733,024 francs.

La Croix aida aussi, par ses lecteurs, la création, pour les petits Parisiens bombardés, des colonies de vacances ; sur l'initiative de "Pierre l'Ermite" de nombreux appels parurent dans ses colonnes qui réunirent au total, 20,000 francs.

L'Œuvre des Noëlites dans l'épreuve a permis, avec 30,000 francs, de consoler, de reconforter et de secourir un nombre important de lectrices du Noël.

L'Œuvre constituée pour venir en aide aux diocèses envahis et saccagés a déjà pu verser 202,000 francs entre les mains des évêques intéressés par l'intermédiaire desquels elle s'est obligée de passer.

La Croix recueillit en outre une somme de 10,600 francs pour les prêtres français des départements occupés, qui la reçurent par Mgr Heylen, évêque de Namur.

Enfin pour les morts de la guerre, une souscription de messes, dont les honoraires (200,000 francs) ont été transmis aux Ordinaires, a permis depuis le 12 février 1915 de faire célébrer 82,000 messes.

IV.— POUR LA FRANCE

La *Croix* s'est associée très vivement à l'Œuvre de la propagande catholique à l'étranger fondée par Mgr Baudrillart : elle en a publié toutes les listes de souscription.

Elle a fait transmettre 11,7000 francs à M. Picot, haut-commissaires de France en Syrie, pour être distribués aux communautés françaises de Palestine et maintenir notre influence en Terre Sainte.

Surtout, elle a multiplié les œuvres de prières. Tandis que le directeur général de Notre-Dame de Salut demandait, dès le 31 juillet 1913, une prière permanente et quotidienne pour le salut du pays, à laquelle s'unirent tous les abonnés des publications de la Bonne Presse, par ses appels elle faisant monter d'un million le nombre des adhérents à l'Association de prière et de pénitence érigée à Montmartre. La *Croix* a, de tout son pouvoir, encouragé les neuvaines nationales qui eurent lieu presque partout, ainsi que les pèlerinages à tous les grands sanctuaires français, notamment à Lourdes, où, le 29 août 1916, une délégation d'enfants allaient porter à la Grotte 700,000 suppliques adressées à Notre Seigneur pour le triomphe de la France. Une souscription a déjà réuni 56,000 francs pour le grandiose monument de la Victoire, dont S. E. le cardinal Luçon a posé, le 11 novembre, la première pierre, au cours du grand pèlerinage militaire d'actions de grâces là-bas, devant le pieux sanctuaire pyrénéen.

Dans l'ensemble, les œuvres de guerre de la Bonne Presse représentent une valeur de 4 millions et demi de francs, à quoi il faut ajouter " un chiffre plus considérable d'actes de foi, de générosités et de dévouements que Dieu a visiblement bénis et fécondés ".

LES LIVRES

Almanach Rolland, agricole, commercial et des familles. 57^e année. Publié par la Cie J.-B. Rolland & Fils, Montréal. Prix : 15 sous ; 20 sous franco.

L'édition de 1920 de cet *Almanach* ne le cède en rien à ses devancières, car on y trouve avec tous ses nombreux renseignements d'usage, un choix judicieux de conseils pratiques, anecdotes, œuvres inédites de nos meilleurs auteurs : " Deux ancêtres du Kaiser ", par A.-D. DeCelles ; " En Vacances ", " La culotte de Gédéon ", " Choisissez ma nièce ", par Marie-Claire Daveluy, etc.

M. l'abbé J.-B.-A. ALLAIRE. *Album du clergé séculier du diocèse de Saint-Hyacinthe, St-Hyacinthe*, (imp. de la Tribune, 1919). Broch. in-8, de 80 pages. Prix : 25 sous.

On connaît les différents dictionnaires biographiques du clergé canadien-français qu'a publiés M. l'abbé J.-B.-A. Allaire. Le même auteur vient de réunir les biographies de tous les prêtres du diocèse de St-Hyacinthe en une brochure qu'il a intitulée : *Album du clergé séculier du diocèse de St-Hyacinthe*. Cet album est d'autant plus précieux, qu'avec les portraits de tous ses confrères de St-Hyacinthe, M. l'abbé Allaire donne de chacun une biographie assez détaillée, surtout qui a le grand mérite d'être à jour. Souhaitons que le présent album soit le premier d'une série, et que l'auteur fasse pour d'autres diocèses ce qu'il vient d'accomplir, avec tant de succès, pour son propre diocèse.

Mgr BAUDRILLART. *Discours de réception à l'Académie française. Éloge du comte Albert de Mun*. Paris (Bloud & Gay, 3, rue Garancière). Brochure in-18 de 64 pages. Prix : 1 fr. majoration de 30%.

Ce discours de Mgr Baudrillart, que tout le monde a lu déjà, mais que l'on aimera à conserver sous ce format, nous donne un exposé très vivant, très clair et précis de la sociologie catholique, telle qu'elle s'est présentée à l'esprit et au cœur du comte Albert de Mun.

Marcel PRÉVOST. *Réponse au discours de Mgr Alfred Baudrillart, prononcé à l'Académie française, dans la séance du 10 avril 1919*. Paris (Bloud & Gay, 3, rue Garancière). Brochure de 62 pages. Prix : 1 fr. majoration de 30%.

Dans ce discours de Marcel Prévost on peut relever plusieurs imperfections ; cependant il est riche de vues intéressantes et de belles envolées. Il a eu le mérite aussi de préciser un point curieux de l'histoire de la loi de Séparation en France.

Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant "la Semaine Religieuse" lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.